

Accusé de réception

Ministère de l'Intérieur

054-215403395-20170628-2017-0500000

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 04/07/2017

COMMUNE DE MALZÉVILLE

CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 28 JUIN 2017

Salle du conseil municipal, 14 rue du Général de Gaulle

Conseillers municipaux en exercice : 29

Membres présents à la séance : 25 : Bertrand KLING, Jean-Pierre ROUILLON, Marie-José AMAH, Pascal PELINSKI, Malika TRANCHINA, Anne DUCHENE, Daniel THOMASSIN, Stéphanie GRUET, Baptiste PAVOT, Jean-Marc RENARD, Jean-François HUGUENIN-VIRCHAUX, Béatrice BAURAIN De BERNARDO, Pierre BIYELA, Philippe ROLIN, Marie-Claire D'AGOSTINO, Philippe BERTRAND-DRIRA, Jessica NATALINO, Adrien BONNET, Elisabeth LETONDOR, Corinne MARCHAL-TARNUS, Jean-Claude BOULY, Salvatore LIVOLSI, Jean-Yves SAUSEY, Marc BARRON, Sylvaine SCAGLIA

Votants : 28

Conseillers absents - excusés : Jean-Marie HIRTZ, Irène GIRARD, Claire FLORENTIN-POIZOT, Catherine CHOTEAU-LESNES

Procurations : Catherine CHOTEAU-LESNES à Sylvaine SCAGLIA, Irène GIRARD à Marie-José AMAH, Claire FLORENTIN-POIZOT à Malika TRANCHINA

Secrétaire de séance : Jean-Yves SAUSEY

Date convocation : 22 juin 2017

N° 2017-050

Objet : Attribution de subventions aux associations : crèches associatives

Rubrique : 7.5.2

Rapporteur : Béatrice BAURAIN DE BERNARDO

Il est rappelé au conseil municipal que les demandes de subventions sont allouées 2 fois par an, en mai et en novembre.

Elles font l'objet de délibérations du conseil municipal en fonction de la réception et de l'instruction des dossiers de demande d'une part, et dans la limite du "crédit global" inscrit au budget de l'exercice 2017, d'autre part.

Au vu des demandes de subventions recevables et instruites et, après avis favorable de la commission Temps de l'enfant réunie le 15 juin 2017, il est proposé d'attribuer les subventions suivantes :

Subventions de fonctionnement		
	2016	2017
Halte garderie les p'tits lutins	36 000 €	36 000 €
Crèche la Ribambelle	26 000 €	26 000 €

Le conseil municipal,
Après en avoir délibéré à l'unanimité

- APPROUVE ces propositions.

Le Maire,
Bertrand KLING.

